

RÉDACTEUR EN CHEF : ERNEST VAUQUELIN

Pour ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Secrétaire 34, rue Tupin, à Lyon

LA RÉDACTION NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QUI LUI SONT ADRESSÉS

ABONNEMENTS

Table with 3 columns: Duration (3 mois, 6 mois, Un an), Location (Rhône et départ. limit., Autres départements, Étranger), Price (5 fr., 7 fr., 10 fr., 14 fr., 18 fr., 20 fr., 26 fr., 40 fr.).

LA TRIBUNE

Organe de la Démocratie Radicale DE LA RÉGION DU RHONE

RÉDACTEUR EN CHEF : ERNEST VAUQUELIN

Pour l'Administration, s'adresser à l'Administrateur 34, rue Tupin, à Lyon

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SERONT REFUSÉES

ANNONCES

Les annonces de ce journal sont reçues exclusivement : LYON, à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort et dans ses succursales de Saint-Etienne et de Grenoble. PARIS, chez M. AUDEBOURG, 10, place de la Bourse.

ÉLECTION LÉGISLATIVE DE L'ISÈRE

SCRUTIN DE BALLOTAGE DU 5 JUIN 1887

Candidat des Comités et des groupes radicaux de l'Isère Edgar MONTEIL

Publiciste, syndic des journalistes républicains français, chevalier de la Légion d'honneur, ex-conseiller municipal de Paris, ex-conseiller général de la Seine, membre de la commission supérieure de l'Exposition de 1889, à Thodure, arrondissement de Saint-Marcellin.

La Démission de M. Grévy

Encore un ministère mort-né. Nous voilà à douze, et nous pouvons faire une croix pour la planter sur la popularité défunte de M. Grévy, l'ex-vénérable Président (quatre-vingts ans aux prunes!)

C'est, en effet, autant à l'obstination sénile du premier magistrat de la République, qu'à la canaillerie des Ferry, Raynal et autres Jules Roche que nous sommes redevables de la situation actuelle.

Si les écumeurs politiques en question n'avaient pas eu pour complice le successeur du maréchal MacMahon, leur opposition n'aurait pesé d'aucun poids dans la balance.

Mais sur la galère présidentielle ils nous quatre-vingts rameurs et ils se sentent de taille à tout empêcher car ils ont pour capitain un personnage qui par la seule force d'inertie peut dompter les flots populaires... pendant quelque temps.

Nous nous trouvons aujourd'hui en face d'un Seize Mai passif, le Seize Mai des vieillards. Tous les gâteaux plus ou moins illustres de la politique sont devenus entre les mains des ferrystes roublards des instruments volontaires et conscients d'une conspiration dont le chef est Bismarck et dont Ferry est le principal lieutenant.

On l'a vu lors de la dernière discussion sur les crédits pour le Tonkin que réclamait le cabinet présidé par M. Ferry, l'idéal de celui-ci c'est l'alliance avec l'Allemagne. Il existe dans le Livre Jaune une dépêche dont M. Clémenceau a donné lecture en pleine séance et qui ne laisse aucun doute à ce sujet.

Le général Boulanger ne peut évidemment pas être le ministre de la guerre dans ce cabinet de traités, dont le premier acte logique devra être de désorganiser la défense nationale. C'est M. Trochu qu'il lui

faudrait comme en 1871; c'est un soldat jésuite et capitulaire, redoutant moins la victoire de la Prusse que le triomphe des principes de la Révolution Française; c'est un général qui, mettant toute sa confiance en Sainte-Geneviève, fasse dire une neuvaïne au lieu de faire fabriquer des fusils.

Et comme l'incapacité de remplir un emploi n'a jamais empêché qu'on tienne à l'occuper, comme plus on est haut placé plus on prend ombre de toute popularité qui s'élève, M. Grévy (quatre-vingts ans aux prunes!) qui est las d'entendre répéter le nom de Boulanger, s'est entendu tout de suite avec le groupe de la trahison nationale.

Il y a un général qui a mis le pays en état de repousser une agression injuste.

Il y a un général qui a rendu à notre armée la confiance en elle-même.

Il y a un général qui est populaire parmi les soldats sans que son nom inquiète les citoyens.

Il y a un général — le premier ministre de la guerre depuis seize ans — qui ne sépare pas les mots de République et Patrie.

C'est celui dont la nation et les troupes réclament le maintien au ministère de la guerre, au ministère de la Défense nationale, et c'est celui-là seul que les opportunistes et M. Grévy repoussent.

Ils accepteraient Galiffet, ils accepteraient Canrobert, ils accepteraient Bazaine; ils n'acceptent pas Boulanger.

A tout homme politique de la gauche, du centre ou de la droite, à M. Floquet, à M. de Freycinet, à M. de Mackau, ils n'imposent qu'une seule condition: ne prônez pas Boulanger.

C'était encore la condition imposée — quoique l'on ait pu dire — à M. Rouvier et celui-ci avait cru tourner la difficulté en offrant le portefeuille de la guerre au général Saussier.

Le général Saussier qui est un véritable soldat, un patriote et un républicain a refusé.

Ce refus, c'est l'hommage le plus éclatant rendu aux mérites de son jeune collègue dont il a pu pour un jour apprécier l'énergie, l'activité et le talent. C'est la condamnation écrasante de toutes les intrigues dont l'Élysée est le théâtre depuis quinze jours.

Reste-t-il encore à M. Grévy (quatre-vingts ans aux prunes!) assez d'intelligence politique pour comprendre, après la réponse du général Saussier,

sier, que, lui aussi, n'ayant pas voulu se soumettre, n'a plus maintenant qu'à se démettre?

ERNEST VAUQUELIN

Vénalité opportuniste

Paris, 28 mai.

Des démarches ont été faites dans la journée d'hier, au nom de M. Rouvier, auprès du général Boulanger, en vue de l'amener à déclarer que, du moment où son nom est un embarras pour la République, il est décidé à se retirer de lui-même de la vie politique et à décliner toute offre d'entrer dans une combinaison ministérielle quelconque.

A ce prix, M. Rouvier offrirait l'ambassade de Saint-Petersbourg au général Boulanger.

Le général Boulanger a fait à cette tentative de marchandage politique la seule réponse qu'il convenait de faire et a refusé énergiquement de se prêter à cette combinaison.

Les opportunistes étant presque tous vendus s'imaginent que tout le monde est à vendre.

L'OPINION EN RUSSIE

Le Novoié Vremia, l'un des principaux organes de St-Petersbourg, dans son article d'hier matin, dit textuellement:

On sait, depuis plus d'un an, que l'incident de 1867 est considéré en Russie comme une escapade de jeunesse.

On dit savoir à Paris que ce n'est pas à St-Petersbourg qu'on soulèverait des difficultés contre un ministre français très patriotique. Nos relations avec la France changeraient seulement si, par cas, il se formait un cabinet dont la politique extérieure différait un état de choses si peu agréable à Berlin.

Quant au détail cité plus haut, que le chef du nouveau cabinet ait ou non crié, lorsqu'il était jeune: « Vive la Pologne! » ceci nous laisse indifférents, à notre point de vue russe.

Il nous paraît beaucoup plus important que le gouvernement n'adopte pas à un homme d'Etat qui a son portrait, grâce à la protection de M. de Bismarck, dans l'Almanach de Gotha.

On sait, en effet, que M. Jules Ferry a été portraituré par cette publication.

A l'heure où nous mettons sous presse, notre Lettre de Paris ne nous est pas encore parvenue.

DÉPÊCHES DE « LA TRIBUNE »

Par fil télégraphique spécial

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Paris 28 mai, 4 h. 10.

Le bruit court dans les couloirs de la Chambre de la formation d'une nouvelle combinaison, qui comporterait les noms de M. Floquet à la présidence du conseil, du général Boulanger et de MM. Granet, Lockroy, Berthélot, avec des éléments de gauche radicale.

Nous enregistrons ce bruit sous toutes réserves, car rien n'est venu indiquer encore que le président de la République ait renoncé à sa double réputation pour un ministère de réformes radicales et pour le passage du général Boulanger.

La Situation

Paris, 28 mai, 3 h. 55.

La situation n'a pas varié. Après l'échec des combinaisons multiples mais peu variées qui se sont succédées depuis le début de la crise, le champ est laissé libre aux imaginations des augures politiques. Il est cependant à peu près certain que la politique de l'Élysée devra prendre une orientation nouvelle et que M. Grévy devra revenir, sous peine de résigner le pouvoir, sous les coups de groupes de gauche dont son entêtement a fait jusqu'à présent échoir toutes les combinaisons en vue de former un cabinet.

Échec de M. Rouvier

Paris, 28 mai.

Au début de la séance de la Chambre, le bruit se répand de l'échec de la combinaison Rouvier.

Renseignements pris, cette nouvelle est exacte. Les démarches de M. Rouvier ont échoué par suite du refus du général Saussier de faire partie du nouveau ministère. Les radicaux avaient du reste refusé leur concours à cette combinaison.

Ce nouvel échec de la politique de l'Élysée est très commenté dans les couloirs.

Les Journaux du Matin

Paris, 28 mai.

La Justice assure que M. Rouvier s'est heurté aux refus successifs en outre de MM. Granet et Lockroy, de MM. Heredia, Pevret, Peytral, Etienne, Delus-Montaud, Devès, Lefèvre, Ribot et des généraux Saussier et Thomassin.

Le Rayon dit que, dans l'état actuel des groupes, la Chambre ne croit pas à l'avenir d'un ministère qui ne chercherait pas au moins l'axe de sa majorité dans la gauche radicale et qui n'aurait pas l'extrême gauche et l'Union républicaine pour son aile droite.

Le Siècle estime que le général Boulanger est devenu un obstacle à la constitution du ministère et croit qu'il pourrait lever cet obstacle en déclarant généreusement qu'il renonce à entrer dans le cabinet futur.

Protestation de M. Boyssset

Paris, 28 mai.

M. Boyssset proteste énergiquement contre le bruit répandu par certains journaux, annonçant qu'il entrerait la formation du ministère Rouvier.

On est convaincu dans les groupes radicaux que ce bruit viendrait d'un ancien ministre opportuniste.

Du reste, l'attitude de l'honorable député de Saône-et-Loire et sa loyauté politique bien connue démentent ces insinuations.

Bruits contradictoires

Paris, 28 mai.

On assure qu'à l'issue de la séance de la Chambre, M. Floquet se serait rendu à l'Élysée.

Les nouvelles les plus contradictoires circulent du reste au sujet du dénouement de la crise.

Les opportunistes continuent à considérer comme certain le succès de la combinaison Rouvier et affirment que le Cabinet dont ce dernier serait le chef paraîtra demain à l'Officiel.

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

INCIDENT DE COULOIRS

Paris, 28 mai.

Une très vive altercation vient de se produire dans les couloirs de la Chambre entre M. Germain Casse, député de la Seine et M. Joseph Reinach, directeur du journal la République Française.

M. Reinach combattait avec toute l'ardeur d'un bon opportuniste, le général Boulanger dont la présence dans le ministère entraînerait selon lui, le pays à une dictature certaine.

Le général Boulanger n'est qu'un prétexte, répond vivement M. Germain Casse; la vérité c'est que vous voulez gouverner, mais le pays ne veut plus de vous.

Que diriez-vous, si grâce à votre attitude qui amènera la dissolution, quarante départements élisaient le général Boulanger. Ce serait vous qui auriez produit ce plébiscite sur son nom.

PROPOSITION SIMYAN ET BASLY

Paris, 28 mai.

M. Simyan, député de Saône-et-Loire, et M. Basly, député de la Seine, ont déposé aujourd'hui sur le bureau de la Chambre un contre-projet à la loi sur la caisse de retraites des mineurs.

Contrairement au rapport élaboré par le député opportuniste de la Loire, M. Audiffred, les deux députés de l'Extrême-Gauche demandent la constitution de deux caisses: l'une pour les maladies et les accidents, l'autre pour les retraites proprement dites, ordonnée sur une base unique.

Calculée au prorata des années de service et non d'après des inscriptions faites sur le livret de l'ouvrier. Les versements seront faits à capital aliéné.

La veuve aura droit, dans tous les cas, à la moitié de la pension du mari.

EXTRÊME-GAUCHE DU SÉNAT

Paris, 28 mai.

L'Extrême-Gauche du Sénat s'est réunie aujourd'hui avant la séance.

Elle a déclaré que si elle avait été convoquée à la réunion des groupes de Gauche, elle aurait protesté contre la résolution prise par les autres groupes, de refuser leur concours à tout ministère dont ferait partie le général Boulanger.

LES RÉPUBLICAINS DU SÉNAT

Paris, 28 mai.

L'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité aujourd'hui sur la proposition de M. Lenoël, dans la réunion de la gauche républicaine du Sénat:

« La gauche républicaine approuvant son bureau, confiante dans son esprit de patriotisme et dans sa sagesse, passe à l'ordre du jour ».

On sait que le bureau de ce groupe s'était associé à la démarche des autres groupes auprès de M. Grévy pour demander l'éloignement du général Boulanger.

LA CHAMBRE

Séance du 28 mai

PRÉSIDENCE DE M. FLOQUET

Paris, 28 mai.

La séance est ouverte. Après l'adoption du procès-verbal, M. Floquet exprime les regrets inspirés à

Chambre par la mort de M. de la Turlinière, député de la Loire-Inférieure.

Emprunt de Saône-et-Loire

L'ordre du jour appelle la délibération sur le projet de loi autorisant le département de Saône-et-Loire à contracter un emprunt. Le projet de loi est adopté.

L'ordre du Jour

M. Bourgeois, député du Jura, propose de mettre à l'ordre du jour les projets dont la discussion ne demande pas la présence des ministres.

M. Nadaud demande à la Chambre d'examiner le projet de loi sur l'assistance publique.

Voix, à mardi. Le président consulte la Chambre sur le renvoi à mardi.

À égalité de voix, 257 contre 257, le renvoi est repoussé.

M. Legrand (de Lecelles) demande que la Chambre reprenne la discussion de la loi sur le régime des sucres.

M. Jametel appuie le préopinant. M. Sans-Leroy déclare qu'il est aux ordres de la Chambre.

La Chambre consultée se prononce pour l'ajournement.

L'ordre du jour appelle alors la discussion du projet de loi sur l'organisation militaire.

M. de Mahy, président de la commission de l'armée, se basant sur l'absence du ministre, demande l'ajournement qui est prononcé par 280 voix contre 212.

La Chambre, suivant la motion Bourgeois, passe à la discussion sur la prise en considération des diverses propositions ne nécessitant pas l'intervention des ministres.

Prises en Considération

La proposition Michelin ayant pour objet la publicité du mariage dans le but de prévenir la bigamie est prise en considération ainsi que la proposition Morel, député du Nord sur l'obligation du casier civil.

Les propositions Duché et Cunéo d'Ornano sur la liberté d'association et la proposition Jaurès et Charles Dupuy, relative à l'organisation des caisses coopératives de secours et de retraite pour les travailleurs.

La peine capitale

La proposition déposée par M. Fréhaud, député de la Seine, et relative à l'abolition de la peine capitale, n'est pas prise en considération.

Proposition de Mun

La Chambre examine ensuite la proposition de Mun, sur la protection des ouvriers contre les conséquences des maladies et de la vieillesse. La séance en considération n'est pas prononcée.

L'Assistance nationale

L'ordre du jour appelle la discussion de la prise en discussion de la proposition Martin Nadaud, tendant à établir l'organisation nationale de l'assistance publique.

M. Carret, rapporteur, combat la demande d'urgence. Le député de la Savoie craint que la proposition Nadaud ne vienne encore renforcer la centralisation déjà trop grande dans le pays.

M. Nadaud répond que la France occupe le dernier rang en Europe au point de vue de l'assistance publique.

Il est urgent de doter le pays d'une loi qui vienne en aide aux déshérités, à l'heure surtout où la crise pèse si durement sur le monde des travailleurs.

Par 358 voix contre 145, la proposition Nadaud est prise en considération.

Ephémérides communales

La proposition Steenackers, tendant à établir dans toutes les mairies des registres d'éphémérides communales, est ajournée.

La prochaine séance

Après avoir ajourné la proposition Sabatier ayant pour objet de modifier les articles 755 et 758 du Code civil, la Chambre s'aperçoit qu'elle n'est plus en nombre, ce qui détermine M. Floquet à renvoyer la séance au mardi 31 mai.

La séance est levée à 4 h. 5 m.

Publication de LA TRIBUNE du 29 Mai 1887

GERMINAL

PAR ÉMILE ZOLA

SEPTIÈME PARTIE

C'était la pluie qui s'agrandissait toujours: l'éboulement, commencé par le bas, montait, se rapprochait de la surface. Une impatience nerveuse avait pris Négrel, il voulait voir, et il s'avancait déjà, seul dans ce vide effrayant, lorsqu'on s'était jeté à ses épaules. A quoi bon? il ne pouvait rien empêcher. Cependant, un mineur, un vieux, trompant la surveillance, Galopa jusqu'à la baraque; mais il reparut tranquillement, il était allé chercher ses sabots.

toujours debout. Mais une seconde suivit aussitôt, et un long cri sortit des bouches ouvertes: le hangar gonflé de deux fois, venait de s'abattre avec un craquement terrible. Sous la pression énorme, les charpentes se rompaient et froissaient si fort, qu'il en jaillissait des gerbes d'étincelles. Dès ce moment, la terre ne cessa de trembler, les secousses se succédaient, les affaissements souterrains, des grondements de volcan en éruption. Au loin, le chien n'aboyait plus, il poussait des hurlements plaintifs, comme s'il eût annoncé les oscillations qu'il sentait venir; et les femmes, les enfants, tout ce peuple qui regardait, ne pouvait retenir une clameur de détresse, à chacun de ces bonds qui les soulevaient. En moins de dix minutes, la toiture ardoisée du beffroi s'écroula, la salle de recette et la chambre de la machine se fendirent, se trouèrent d'une brèche considérable. Puis, les bruits se turent, l'effondrement s'arrêta, il se fit de nouveau un grand silence.

Pendant une heure, le Voreux resta ainsi, entamé, comme bombardé par une armée de barbares. On ne criait plus, le cercle élargi des spectateurs regardait. Sous les poutres en tas du criblage, on distinguait les culbuteurs fracassés, les tremées crevées et torchées. Mais c'était surtout à la recette que les débris s'accumulaient, au milieu de la pluie des briques, parmi des pans de murs entiers tombés en gravats. La charpente de fer qui portait les molettes avait fléchi, enfoncée à moitié dans la fosse; une cage attachée restée pendue, un bout de câble arraché flot-

taut; puis, il y avait une bouillie de berlines, de dalles de fonte, d'échelles. Par un hasard, la lampisterie, demeurée intacte, montrait à gauche les rangées claires de ses petites lampes. Et, au fond de sa chambre éventrée, on apercevait la machine, assise carrément sur son massif de maçonnerie: les cuivres luisaient, les gros membres d'acier avaient un air de muscles indestructibles. L'énorme bielle, repliée en l'air ressemblait au puissant genou d'un géant, couché et tranquille dans sa force.

M. Hennebeau, au bout de cette heure de répit, sentit l'espoir renaître. Le mouvement des terrains devait être terminé, on aurait la chance de sauver la machine et le reste des bâtiments. Mais il défendait toujours qu'on s'approchât, il voulait patienter une demi-heure encore. L'attente devint insupportable, l'espérance redoublait l'angoisse, tous les cœurs battaient. Une nuée sombre, grandie à l'horizon, haïait le crépuscule, une tombée de jour sinistre sur cette épave des tempêtes de la terre. Depuis sept heures, on était là, sans remuer, sans manger.

Et brusquement, comme les ingénieurs s'avancèrent avec prudence, une suprême convulsion du sol les mit en fuite. Des détonations souterraines éclatèrent, toute une artillerie monstrueuse canonnant le gouffre. A la surface, les dernières constructions se culbutaient, s'écrasaient. D'abord, une sorte de tourbillon emporta les débris du criblage et de la salle de recette. Le bâtiment des chaudières creva ensuite, disparut. Puis ce fut la tourelle carrée où râlait la pompe d'épuisement, qui

tomba sur la face, ainsi qu'un homme fauché par un boulet. Et l'on vit alors une effrayante chose, en vit la machine, disloquée sur son massif, les membres écartelés, lutter contre la mort: elle marcha, elle défendit sa bielle, son genou géant, comme pour se lever; mais elle expirait, broyée, engloutie. Seule, la haute cheminée de trente mètres restait debout, secouée, pareille à un mât dans l'ouragan. On croyait qu'elle allait s'émietter et voler en poudre, lorsque, tout d'un coup, elle s'enfonça d'un bloc, bue par la terre, fondue, ainsi qu'un cierge colossal; et rien ne dépassait, pas même la pointe du paratonnerre. C'était fini, la bête mauvaise, acrochée dans ce creux, gorgée de chair humaine, ne soufflait plus de son haleine grosse et longue. Tout entier, le Voreux venait de couler à l'abîme.

Hurante, la foule se sauva. Des femmes couraient en se cachant les yeux. L'épouvante roula des hommes comme un tas de feuilles sèches. On ne voulait pas crier, et on criait, la gorge enflée, les bras en l'air, devant l'immense trou qui s'était creusé. Ce cratère de volcan était, profond de quinze mètres, s'étendait de quarante mètres, sur une largeur de quatre mètres au moins. Tout le carreau de la mine y avait suivi les bâtiments, les treteaux gigantesques, les passerelles avec leurs rails, un train complet de berlines, trois wagons; sans compter la provision des bois, une futaie de perches coupées, avalées comme des pailles. Au fond, on ne distinguait plus qu'un gâchis de poutres, de briques, de fer, de plâtre, d'affreux restes pliés, enchevêtrés,

salis, dans cet enlacement de la catastrophe. Et le trou s'arrondissait, des gergures partaient des bords, gagnaient au loin, à travers les champs. Une fente montait jusqu'au défilé de Rasseleur, dont la façade avait craqué. Est-ce que le coroa lui-même y passerait? jusqu'où devait on fuir, pour être à l'abri, dans cette fin de jour abominable, sous cette nuée de plomb, qui elle aussi semblait vouloir écraser le monde?

Mais Négrel eut un cri de douleur. M. Hennebeau, qui avait reculé, pleura. Le désastre n'était pas complet, une berge se rompit et le canal se versa d'un coup, en une nappe bouillonnante dans une des gergures. Il y disparaissait, il y tombait, comme une cascade dans une vallée profonde. La mine buvait cette rivière, l'inondation maintenant submergerait les galeries pour des années. Bientôt, le cratère s'emplit, un lac d'eau boueuse occupa la place où était naguère le Voreux, pareil à ces lacs sous lesquels dorment des villos maudites. Un silence terrifié s'était fait; on n'entendait plus que la chute de cette eau ruisselant dans les entrailles de la terre.

Alors, sur le terri ébranlé; Souvarine se leva. Il avait reconnu la Maheude et Zacharie, sanglotant en face de cet effondrement, dont le poids pesait si lourd sur la tête des misérables qui agonisaient au fond. Et il jeta sa dernière cigarette, il s'éloigna sans un regard en arrière, devant la nuit noire. Au loin, son ombre diminua, se fonda avec l'ombre. C'était là-bas qu'il allait, à l'inconnu. Il allait, de son air tranquille, à l'extermination, partout où il y aurait de la dynamite, pour faire

sauter les villes et les hommes. Ce sera lui, sans doute, quand la bourgeoisie agonisante entendra, sous elle, à chacun de ses pas, éclater le pavé des rues.

IV

Dans la nuit même qui avait suivi l'écroulement du Voreux, M. Hennebeau était parti pour Paris, voulant en personne renseigner les régisseurs, donner la nouvelle. Et, quand il fut de retour, le lendemain, on le trouva très calme, avec son air de géant correct. Il avait évidemment déchargé sa responsabilité, sa faveur ne parut pas décroître, au contraire le décret qui le nommait officier de la Légion d'honneur fut signé vingt-quatre heures après.

Mais, si le directeur restait sauf, la Compagnie chancelait sous le coup terrible. Ce n'étaient point les quelques millions perdus, c'était la blessure au flanc, la frayeur sourde et incessante du lendemain, en face de l'effondrement d'un de ses puits. Elle fut si frappée, qu'une fois encore elle sentit le besoin du silence. A quoi bon remuer cette abomination? Pourquoi, si l'on découvrait le banlit, faire un martyr, dont l'effroyable héroïsme détrairait d'autres têtes, enfanterait toute une lignée d'incendiés et d'assassins. D'ailleurs, elle ne soupçonnait pas le vrai coupable, elle finissait par croire à une armée de complétes, ne eût trouvé l'audace et la force d'une telle besogne; et là, justement, était la pensée qui l'obsédait, cette pensée

LE SÉNAT

Séance du 28 mai.

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER

Paris, 28 mai.

La séance est ouverte à 3 heures. Après lecture, le procès-verbal est adopté sans incident.

Secours aux Sinistrés

M. Le Royer déclare qu'il a été déposé sur le bureau du Sénat une proposition votée par la Chambre et tendant à ouvrir un crédit de 200,000 francs pour venir en aide aux victimes de l'incendie de l'Opéra-Comique.

La propriété bâtie

On vote ensuite, sur la proposition de M. Ernest Boulanger un crédit d'un million, pour études et le recensement des propriétés bâties et sur l'évaluation de leur valeur locative.

La discussion sur les secours

Puis M. Loubet sénateur de la Drôme, dépose et lit un rapport sur la demande de crédit pour les victimes de l'incendie de l'Opéra-Comique.

La discussion immédiate est ordonnée. M. Berthelot s'associe à la proposition. M. Bardoux demande qu'on prenne les mesures nécessaires pour prévenir le retour de pareils désastres.

M. Girard et Dussolier présentent des observations identiques. Après que le Sénat s'est ajourné à mardi prochain.

INFORMATIONS

PÉTITIONNEMENT DANS LA LOIRE

M. Laur, député de la Loire, a reçu de Saint-Btienne une liste de pétition en faveur du maintien du général Boulanger au ministère de la guerre.

LA TOUR EIFFEL

La 1^{re} chambre du tribunal civil a repoussé hier les prétentions de M. de la comtesse de Poix, et Bourquet-Aubertot, qui soutenaient, on s'en souvient, que la tour Eiffel les privait de la vue du parc du Champ-de-Mars, et avaient assigné la ville de Paris en résiliation de la convention passée entre elle et M. Eiffel.

SOLIDARITE INTERNATIONALE

La population viennoise, très émue de la catastrophe de l'Opéra-Comique, manifeste une profonde sympathie pour la population parisienne, dont elle n'oublie pas la générosité, à l'occasion du désastre du Ring-Theater.

MORT DE M. DE LA TURMELIERE

M. Thoinet de la Turmelière, député monarchiste de la Loire-Inférieure, est mort la nuit dernière à Nantes.

VOYAGE DE PRÉTENDANT

Le comte de Paris est parti de Vevey hier soir. Le prétendant s'est rendu directement à Bruxelles, où il doit dîner aujourd'hui chez le roi des Belges.

VOYAGE DE M. BASLY

M. Basly part de soir pour se rendre dans les départements de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme.

Le Procès Hillairaud

Le procès de Hillairaud, l'auteur de l'attentat contre Bazaine, aura lieu au commencement de juin.

Le ministère public demandera la peine des travaux forcés. M. Bazaine ne reviendra pas à Madrid; elle a fixé sa résidence à Mexico.

Dépêches de l'Étranger

Par fil spécial de la Tribune

BISMARCK MALADE (???)

M. de Bismarck est de nouveau atteint de son ancienne affection de rhumatismes musculaires. Chaque mouvement qu'il fait lui cause d'atroces douleurs.

LA SANTÉ DE GUILLAUME

L'empereur a passé hier en revue les garnisons de Berlin et de Spandau. Il paraissait jouir d'une excellente santé, et malgré le froid, était en voiture découverte. Le soir il a assisté à une représentation à l'Opéra.

INCENDIE A NEW-YORK

Un incendie a éclaté dans les écuries de la Compagnie des Tramways, 1,600 chevaux ont péri. Deux énormes pâtés de maisons attenants aux écuries sont également détruits; on craint qu'il n'y ait de nombreuses victimes.

AFFAIRE DE L'AFGHANISTAN

Le gouvernement de l'Inde a envoyé des renforts sur la frontière méridionale de l'Afghanistan.

PETITE GUERRE RUSSO-ALLEMANDE

L'ukase du tsar interdisant aux étrangers l'achat de propriétés dans les provinces occidentales de la Russie, ainsi qu'en Courlande, produit à Berlin une vive impression.

Les députés très modérés du Reichstag considèrent cette mesure comme une provocation à l'adresse de l'Allemagne.

LA SANTÉ DU KRONPRINZ

Le Moniteur de l'Empire, dans une note officielle, constate que « le prince impérial fut affecté, au mois de janvier dernier, d'une inflammation de la gorge dont les symptômes consistaient en une légère toux et un enrouement très intenses; cette inflammation ne cessa pas aux remèdes employés jusqu'alors dans des accès analogues.

LES AFFAIRES DE BULGARIE

La note circulaire de la Turquie a produit à Sofia une excellente impression. Cependant les régents ne croient pas qu'elle soit de nature à produire un résultat pratique en ce qui concerne l'élection d'un prince, mais ils espèrent qu'elle consolidera considérablement leur gouvernement à l'intérieur et à l'extérieur.

Le nouveau de la création d'un poste diplomatique à Vienne, Berlin, Paris et Londres est prématurée. Le gouvernement a l'intention de créer ces postes, mais la question financière l'empêche, pour le moment, de donner suite à son projet.

LES INCENDIES DANS LES THÉÂTRES

Plus d'une salle de spectacle avait déjà brûlé à Paris; sans remonter aux tréteaux du moyen âge, depuis un siècle et quart, sans tenir compte des menus accidents, trente théâtres environ avaient été détruits par le feu. Les incendies de ce genre, même quand ils ne doivent que des matériaux inertes, causent toujours une impression durable; mais jusqu'à présent aucun des sinistres de ce genre qui s'étaient produits à Paris n'avait fait autant de victimes que celui qui vient d'anéantir l'Opéra-Comique et qui agite encore la population d'un frisson de terreur. C'est que les accidents s'étaient presque toujours produits en dehors des heures de représentation.

Le premier incendie célèbre d'une salle parisienne fut celui de l'Opéra en 1763. Ce théâtre était alors situé à l'est du Palais-Royal, dans un cul-de-sac auquel il donnait son nom. Le feu prit dans la matinée du 4 avril; les ouvriers occupés au théâtre du moment s'efforcèrent de le contenir, mais la salle était embrasée. Près de deux mille hommes furent employés à combattre le fléau, dont on ne fut complètement maître que le surlendemain. Il y eut deux morts, parait-il; les mémoires du temps ne donnent pas à leur sujet de détails bien formels; la grande préoccupation était celle d'assurer le sort du personnel menacé de chômage, deux cents personnes environ.

Il faut mentionner l'incendie de la foire St-Ovide, en 1777, qui détruisit vingt-sept boutiques, tant de marchands que d'entrepreneurs de spectacles, surtout parce que Nicolet et Audinot organisaient des représentations de théâtre.

En 1794, on a évalué à un millier le nombre des victimes, et il faut songer qu'il s'agissait du théâtre d'une petite ville de cinq ou six mille habitants. En 1778, à Saragosse, on compta 77 morts et 52 blessés; à Philadelphie, en 1829, 307 morts; à Carlsruhe, en 1847, 63 morts; à Brooklyn (New-York), en 1876, 283 victimes; enfin, à une époque rapprochée, en 1881, l'incendie du Ring-Theater de Vienne a coûté la vie à 470 personnes, suivant certains auteurs, à 700, suivant d'autres. Des récits de l'Extrême-Orient, dont l'exactitude peut être difficile, ont aussi mentionné de terribles malheurs. L'incendie d'un théâtre de Canton, en 1845, n'aurait pas fait moins de 1,670 victimes; un autre, à Tien-Tsin, en 1872, 600.

En France, les incendies de théâtres de province qui ont causé le plus d'émotion

ont été ceux de l'Opéra-Comique et de Libourne, en 1837, 13 morts; 13 blessés; celui du théâtre des Arts de Rouen, en 1876, dont on se rappelle les péripéties dramatiques, 8 morts, 14 blessés; enfin, celui de Nice, en 1881, qui avait éclaté tout au début de la soirée et qui n'en a pas moins fait 70 cadavres. Si c'est l'inévitable destinée des théâtres de périr par le feu, au moins ne multiplierait-on jamais trop les précautions pour tâcher de faire en sorte que l'immeuble soit seul à subir.

London, 28 mai. Une dépêche de Vienne au Daily News apprend que le gouvernement serbe a ordonné à tous les réfugiés bulgares de quitter la Serbie dans les vingt-quatre heures, comme conspirant contre un pays ami.

Suivant une dépêche adressée de St-Petersbourg adressée au même journal, la note turque, relative à la Bulgarie, a été adressée aux puissances sur le désir de la Russie, qui voit avec regret l'indifférence que rencontre la question bulgare.

LA GRÈVE NOIRE

Bruxelles, 28 mai. Des manifestations socialistes ont eu lieu hier à Anvers, à Verviers, à Gilly en faveur du suffrage universel, de l'ammistie et de l'abrogation des droits sur les bestiaux.

La grève augmente dans les bassins de Charleroi et de Mons. L'indignation est très grande contre Anseele, contre le conseil général du parti ouvrier et contre les Gantois, qui font tous leurs efforts pour enrayer la grève.

On ne se gêne pas pour dire que ce sont des traitres et des lâches. Ils pourraient bien avoir à se repentir sous peu de leur attitude.

Les décisions définitives des corporations ouvrières et du conseil général du parti ouvrier, sont ajournées à lundi.

En résumé, le mouvement révolutionnaire s'accroît de plus en plus. Le parti ouvrier sera débordé et le gouvernement ne sera pas assez fort pour empêcher la révolution.

LES INCENDIES DANS LES THÉÂTRES

Trois nouvelles explosions de dynamite ont eu lieu. Deux avant-hier et une hier. Les grévistes possèdent plus de 200 Kilog. de dynamite. A Frameries, une réunion de 2,500 petits bourgeois ou industriels a eu lieu. Il est signé une pétition demandant au roi d'intervenir et d'accorder le suffrage universel.

Liège, 28 mai. Les meetings continuent partout et l'on y préche la grève générale.

Les gendarmes dispersent les troupes à coups de baïonnette et sont très brutaux. Ils ont piétiné une jeune fille et bousculé les grévistes. A Nogreé, il y a eu plusieurs charges de cavalerie.

Comme dans le bassin de Charleroi, les femmes se mêlent à la grève. Elles montrent le plus grand courage et le plus grand enthousiasme. Elles portent le drapeau rouge dans les manifestations et présentent sans sourcilier leur poitrine aux balottements.

Des perquisitions ont été opérées à Seraing et à Liège. On a saisi de la dynamite et plusieurs revolvers.

La fédération ouvrière a adressé à M. Beernaert, président du Conseil, un manifesté dans le genre de celui de Dehaeseaux. Un comité d'action lui a également envoyé une lettre à peu près identique.

LES INCENDIES DANS LES THÉÂTRES

Plus d'une salle de spectacle avait déjà brûlé à Paris; sans remonter aux tréteaux du moyen âge, depuis un siècle et quart, sans tenir compte des menus accidents, trente théâtres environ avaient été détruits par le feu. Les incendies de ce genre, même quand ils ne doivent que des matériaux inertes, causent toujours une impression durable; mais jusqu'à présent aucun des sinistres de ce genre qui s'étaient produits à Paris n'avait fait autant de victimes que celui qui vient d'anéantir l'Opéra-Comique et qui agite encore la population d'un frisson de terreur. C'est que les accidents s'étaient presque toujours produits en dehors des heures de représentation.

Le premier incendie célèbre d'une salle parisienne fut celui de l'Opéra en 1763. Ce théâtre était alors situé à l'est du Palais-Royal, dans un cul-de-sac auquel il donnait son nom. Le feu prit dans la matinée du 4 avril; les ouvriers occupés au théâtre du moment s'efforcèrent de le contenir, mais la salle était embrasée. Près de deux mille hommes furent employés à combattre le fléau, dont on ne fut complètement maître que le surlendemain. Il y eut deux morts, parait-il; les mémoires du temps ne donnent pas à leur sujet de détails bien formels; la grande préoccupation était celle d'assurer le sort du personnel menacé de chômage, deux cents personnes environ.

Il faut mentionner l'incendie de la foire St-Ovide, en 1777, qui détruisit vingt-sept boutiques, tant de marchands que d'entrepreneurs de spectacles, surtout parce que Nicolet et Audinot organisaient des représentations de théâtre.

En 1794, on a évalué à un millier le nombre des victimes, et il faut songer qu'il s'agissait du théâtre d'une petite ville de cinq ou six mille habitants. En 1778, à Saragosse, on compta 77 morts et 52 blessés; à Philadelphie, en 1829, 307 morts; à Carlsruhe, en 1847, 63 morts; à Brooklyn (New-York), en 1876, 283 victimes; enfin, à une époque rapprochée, en 1881, l'incendie du Ring-Theater de Vienne a coûté la vie à 470 personnes, suivant certains auteurs, à 700, suivant d'autres. Des récits de l'Extrême-Orient, dont l'exactitude peut être difficile, ont aussi mentionné de terribles malheurs. L'incendie d'un théâtre de Canton, en 1845, n'aurait pas fait moins de 1,670 victimes; un autre, à Tien-Tsin, en 1872, 600.

En France, les incendies de théâtres de province qui ont causé le plus d'émotion

ont été ceux de l'Opéra-Comique et de Libourne, en 1837, 13 morts; 13 blessés; celui du théâtre des Arts de Rouen, en 1876, dont on se rappelle les péripéties dramatiques, 8 morts, 14 blessés; enfin, celui de Nice, en 1881, qui avait éclaté tout au début de la soirée et qui n'en a pas moins fait 70 cadavres. Si c'est l'inévitable destinée des théâtres de périr par le feu, au moins ne multiplierait-on jamais trop les précautions pour tâcher de faire en sorte que l'immeuble soit seul à subir.

London, 28 mai. Une dépêche de Vienne au Daily News apprend que le gouvernement serbe a ordonné à tous les réfugiés bulgares de quitter la Serbie dans les vingt-quatre heures, comme conspirant contre un pays ami.

Suivant une dépêche adressée de St-Petersbourg adressée au même journal, la note turque, relative à la Bulgarie, a été adressée aux puissances sur le désir de la Russie, qui voit avec regret l'indifférence que rencontre la question bulgare.

LA GRÈVE NOIRE

Bruxelles, 28 mai. Des manifestations socialistes ont eu lieu hier à Anvers, à Verviers, à Gilly en faveur du suffrage universel, de l'ammistie et de l'abrogation des droits sur les bestiaux.

La grève augmente dans les bassins de Charleroi et de Mons. L'indignation est très grande contre Anseele, contre le conseil général du parti ouvrier et contre les Gantois, qui font tous leurs efforts pour enrayer la grève.

On ne se gêne pas pour dire que ce sont des traitres et des lâches. Ils pourraient bien avoir à se repentir sous peu de leur attitude.

Les décisions définitives des corporations ouvrières et du conseil général du parti ouvrier, sont ajournées à lundi.

En résumé, le mouvement révolutionnaire s'accroît de plus en plus. Le parti ouvrier sera débordé et le gouvernement ne sera pas assez fort pour empêcher la révolution.

LES INCENDIES DANS LES THÉÂTRES

Trois nouvelles explosions de dynamite ont eu lieu. Deux avant-hier et une hier. Les grévistes possèdent plus de 200 Kilog. de dynamite. A Frameries, une réunion de 2,500 petits bourgeois ou industriels a eu lieu. Il est signé une pétition demandant au roi d'intervenir et d'accorder le suffrage universel.

Liège, 28 mai. Les meetings continuent partout et l'on y préche la grève générale.

Les gendarmes dispersent les troupes à coups de baïonnette et sont très brutaux. Ils ont piétiné une jeune fille et bousculé les grévistes. A Nogreé, il y a eu plusieurs charges de cavalerie.

Comme dans le bassin de Charleroi, les femmes se mêlent à la grève. Elles montrent le plus grand courage et le plus grand enthousiasme. Elles portent le drapeau rouge dans les manifestations et présentent sans sourcilier leur poitrine aux balottements.

Des perquisitions ont été opérées à Seraing et à Liège. On a saisi de la dynamite et plusieurs revolvers.

La fédération ouvrière a adressé à M. Beernaert, président du Conseil, un manifesté dans le genre de celui de Dehaeseaux. Un comité d'action lui a également envoyé une lettre à peu près identique.

LES INCENDIES DANS LES THÉÂTRES

Plus d'une salle de spectacle avait déjà brûlé à Paris; sans remonter aux tréteaux du moyen âge, depuis un siècle et quart, sans tenir compte des menus accidents, trente théâtres environ avaient été détruits par le feu. Les incendies de ce genre, même quand ils ne doivent que des matériaux inertes, causent toujours une impression durable; mais jusqu'à présent aucun des sinistres de ce genre qui s'étaient produits à Paris n'avait fait autant de victimes que celui qui vient d'anéantir l'Opéra-Comique et qui agite encore la population d'un frisson de terreur. C'est que les accidents s'étaient presque toujours produits en dehors des heures de représentation.

Le premier incendie célèbre d'une salle parisienne fut celui de l'Opéra en 1763. Ce théâtre était alors situé à l'est du Palais-Royal, dans un cul-de-sac auquel il donnait son nom. Le feu prit dans la matinée du 4 avril; les ouvriers occupés au théâtre du moment s'efforcèrent de le contenir, mais la salle était embrasée. Près de deux mille hommes furent employés à combattre le fléau, dont on ne fut complètement maître que le surlendemain. Il y eut deux morts, parait-il; les mémoires du temps ne donnent pas à leur sujet de détails bien formels; la grande préoccupation était celle d'assurer le sort du personnel menacé de chômage, deux cents personnes environ.

Il faut mentionner l'incendie de la foire St-Ovide, en 1777, qui détruisit vingt-sept boutiques, tant de marchands que d'entrepreneurs de spectacles, surtout parce que Nicolet et Audinot organisaient des représentations de théâtre.

En 1794, on a évalué à un millier le nombre des victimes, et il faut songer qu'il s'agissait du théâtre d'une petite ville de cinq ou six mille habitants. En 1778, à Saragosse, on compta 77 morts et 52 blessés; à Philadelphie, en 1829, 307 morts; à Carlsruhe, en 1847, 63 morts; à Brooklyn (New-York), en 1876, 283 victimes; enfin, à une époque rapprochée, en 1881, l'incendie du Ring-Theater de Vienne a coûté la vie à 470 personnes, suivant certains auteurs, à 700, suivant d'autres. Des récits de l'Extrême-Orient, dont l'exactitude peut être difficile, ont aussi mentionné de terribles malheurs. L'incendie d'un théâtre de Canton, en 1845, n'aurait pas fait moins de 1,670 victimes; un autre, à Tien-Tsin, en 1872, 600.

En France, les incendies de théâtres de province qui ont causé le plus d'émotion

ont été ceux de l'Opéra-Comique et de Libourne, en 1837, 13 morts; 13 blessés; celui du théâtre des Arts de Rouen, en 1876, dont on se rappelle les péripéties dramatiques, 8 morts, 14 blessés; enfin, celui de Nice, en 1881, qui avait éclaté tout au début de la soirée et qui n'en a pas moins fait 70 cadavres. Si c'est l'inévitable destinée des théâtres de périr par le feu, au moins ne multiplierait-on jamais trop les précautions pour tâcher de faire en sorte que l'immeuble soit seul à subir.

London, 28 mai. Une dépêche de Vienne au Daily News apprend que le gouvernement serbe a ordonné à tous les réfugiés bulgares de quitter la Serbie dans les vingt-quatre heures, comme conspirant contre un pays ami.

Suivant une dépêche adressée de St-Petersbourg adressée au même journal, la note turque, relative à la Bulgarie, a été adressée aux puissances sur le désir de la Russie, qui voit avec regret l'indifférence que rencontre la question bulgare.

LA GRÈVE NOIRE

Bruxelles, 28 mai. Des manifestations socialistes ont eu lieu hier à Anvers, à Verviers, à Gilly en faveur du suffrage universel, de l'ammistie et de l'abrogation des droits sur les bestiaux.

La grève augmente dans les bassins de Charleroi et de Mons. L'indignation est très grande contre Anseele, contre le conseil général du parti ouvrier et contre les Gantois, qui font tous leurs efforts pour enrayer la grève.

On ne se gêne pas pour dire que ce sont des traitres et des lâches. Ils pourraient bien avoir à se repentir sous peu de leur attitude.

Les décisions définitives des corporations ouvrières et du conseil général du parti ouvrier, sont ajournées à lundi.

En résumé, le mouvement révolutionnaire s'accroît de plus en plus. Le parti ouvrier sera débordé et le gouvernement ne sera pas assez fort pour empêcher la révolution.

LES INCENDIES DANS LES THÉÂTRES

Trois nouvelles explosions de dynamite ont eu lieu. Deux avant-hier et une hier. Les grévistes possèdent plus de 200 Kilog. de dynamite. A Frameries, une réunion de 2,500 petits bourgeois ou industriels a eu lieu. Il est signé une pétition demandant au roi d'intervenir et d'accorder le suffrage universel.

Liège, 28 mai. Les meetings continuent partout et l'on y préche la grève générale.

Les gendarmes dispersent les troupes à coups de baïonnette et sont très brutaux. Ils ont piétiné une jeune fille et bousculé les grévistes. A Nogreé, il y a eu plusieurs charges de cavalerie.

Comme dans le bassin de Charleroi, les femmes se mêlent à la grève. Elles montrent le plus grand courage et le plus grand enthousiasme. Elles portent le drapeau rouge dans les manifestations et présentent sans sourcilier leur poitrine aux balottements.

Des perquisitions ont été opérées à Seraing et à Liège. On a saisi de la dynamite et plusieurs revolvers.

La fédération ouvrière a adressé à M. Beernaert, président du Conseil, un manifesté dans le genre de celui de Dehaeseaux. Un comité d'action lui a également envoyé une lettre à peu près identique.

LES INCENDIES DANS LES THÉÂTRES

Plus d'une salle de spectacle avait déjà brûlé à Paris; sans remonter aux tréteaux du moyen âge, depuis un siècle et quart, sans tenir compte des menus accidents, trente théâtres environ avaient été détruits par le feu. Les incendies de ce genre, même quand ils ne doivent que des matériaux inertes, causent toujours une impression durable; mais jusqu'à présent aucun des sinistres de ce genre qui s'étaient produits à Paris n'avait fait autant de victimes que celui qui vient d'anéantir l'Opéra-Comique et qui agite encore la population d'un frisson de terreur. C'est que les accidents s'étaient presque toujours produits en dehors des heures de représentation.

Le premier incendie célèbre d'une salle parisienne fut celui de l'Opéra en 1763. Ce théâtre était alors situé à l'est du Palais-Royal, dans un cul-de-sac auquel il donnait son nom. Le feu prit dans la matinée du 4 avril; les ouvriers occupés au théâtre du moment s'efforcèrent de le contenir, mais la salle était embrasée. Près de deux mille hommes furent employés à combattre le fléau, dont on ne fut complètement maître que le surlendemain. Il y eut deux morts, parait-il; les mémoires du temps ne donnent pas à leur sujet de détails bien formels; la grande préoccupation était celle d'assurer le sort du personnel menacé de chômage, deux cents personnes environ.

Il faut mentionner l'incendie de la foire St-Ovide, en 1777, qui détruisit vingt-sept boutiques, tant de marchands que d'entrepreneurs de spectacles, surtout parce que Nicolet et Audinot organisaient des représentations de théâtre.

En 1794, on a évalué à un millier le nombre des victimes, et il faut songer qu'il s'agissait du théâtre d'une petite ville de cinq ou six mille habitants. En 1778, à Saragosse, on compta 77 morts et 52 blessés; à Philadelphie, en 1829, 307 morts; à Carlsruhe, en 1847, 63 morts; à Brooklyn (New-York), en 1876, 283 victimes; enfin, à une époque rapprochée, en 1881, l'incendie du Ring-Theater de Vienne a coûté la vie à 470 personnes, suivant certains auteurs, à 700, suivant d'autres. Des récits de l'Extrême-Orient, dont l'exactitude peut être difficile, ont aussi mentionné de terribles malheurs. L'incendie d'un théâtre de Canton, en 1845, n'aurait pas fait moins de 1,670 victimes; un autre, à Tien-Tsin, en 1872, 600.

En France, les incendies de théâtres de province qui ont causé le plus d'émotion

ont été ceux de l'Opéra-Comique et de Libourne, en 1837, 13 morts; 13 blessés; celui du théâtre des Arts de Rouen, en 1876, dont on se rappelle les péripéties dramatiques, 8 morts, 14 blessés; enfin, celui de Nice, en 1881, qui avait éclaté tout au début de la soirée et qui n'en a pas moins fait 70 cadavres. Si c'est l'inévitable destinée des théâtres de périr par le feu, au moins ne multiplierait-on jamais trop les précautions pour tâcher de faire en sorte que l'immeuble soit seul à subir.

London, 28 mai. Une dépêche de Vienne au Daily News apprend que le gouvernement serbe a ordonné à tous les réfugiés bulgares de quitter la Serbie dans les vingt-quatre heures, comme conspirant contre un pays ami.

Suivant une dépêche adressée de St-Petersbourg adressée au même journal, la note turque, relative à la Bulgarie, a été adressée aux puissances sur le désir de la Russie, qui voit avec regret l'indifférence que rencontre la question bulgare.

LA GRÈVE NOIRE

Bruxelles, 28 mai. Des manifestations socialistes ont eu lieu hier à Anvers, à Verviers, à Gilly en faveur du suffrage universel, de l'ammistie et de l'abrogation des droits sur les bestiaux.

La grève augmente dans les bassins de Charleroi et de Mons. L'indignation est très grande contre Anseele, contre le conseil général du parti ouvrier et contre les Gantois, qui font tous leurs efforts pour enrayer la grève.

On ne se gêne pas pour dire que ce sont des traitres et des lâches. Ils pourraient bien avoir à se repentir sous peu de leur attitude.

Les décisions définitives des corporations ouvrières et du conseil général du parti ouvrier, sont ajournées à lundi.

En résumé, le mouvement révolutionnaire s'accroît de plus en plus. Le parti ouvrier sera débordé et le gouvernement ne sera pas assez fort pour empêcher la révolution.

LES INCENDIES DANS LES THÉÂTRES

Trois nouvelles explosions de dynamite ont eu lieu. Deux avant-hier et une hier. Les grévistes possèdent plus de 200 Kilog. de dynamite. A Frameries, une réunion de 2,500 petits bourgeois ou industriels a eu lieu. Il est signé une pétition demandant au roi d'intervenir et d'accorder le suffrage universel.

Liège, 28 mai. Les meetings continuent partout et l'on y préche la grève générale.

Les gendarmes dispersent les troupes à coups de baïonnette et sont très brutaux. Ils ont piétiné une jeune fille et bousculé les grévistes. A Nogreé, il y a eu plusieurs charges de cavalerie.

Comme dans le bassin de Charleroi, les femmes se mêlent à la grève. Elles montrent le plus grand courage et le plus grand enthousiasme. Elles portent le drapeau rouge dans les manifestations et présentent sans sourcilier leur poitrine aux balottements.

Des perquisitions ont été opérées à Seraing et à Liège. On a saisi de la dynamite et plusieurs revolvers.

La fédération ouvrière a adressé à M. Beernaert, président du Conseil, un manifesté dans le genre de celui de Dehaeseaux. Un comité d'action lui a également envoyé une lettre à peu près identique.

LES INCENDIES DANS LES THÉÂTRES

Plus d'une salle de spectacle avait déjà brûlé à Paris; sans remonter aux tréteaux du moyen âge, depuis un siècle et quart, sans tenir compte des menus accidents, trente théâtres environ avaient été détruits par le feu. Les incendies de ce genre, même quand ils ne doivent que des matériaux inertes, causent toujours une impression durable; mais jusqu'à présent aucun des sinistres de ce genre qui s'étaient produits à Paris n'avait fait autant de victimes que celui qui vient d'anéantir l'Opéra-Comique et qui agite encore la population d'un frisson de terreur. C'est que les accidents s'étaient presque toujours produits en dehors des heures de représentation.

Le premier incendie célèbre d'une salle parisienne fut celui de l'Opéra en 1763. Ce théâtre était alors situé à l'est du Palais-Royal, dans un cul-de-sac auquel il donnait son nom. Le feu prit dans la matinée du 4 avril; les ouvriers occupés au théâtre du moment s'efforcèrent de le contenir, mais la salle était embrasée. Près de deux mille hommes furent employés à combattre le fléau, dont on ne fut complètement maître que le surlendemain. Il y eut deux morts, parait-il; les mémoires du temps ne donnent pas à leur sujet de détails bien formels; la grande préoccupation était celle d'assurer le sort du personnel menacé de chômage, deux cents personnes environ.

Il faut mentionner l'incendie de la foire St-Ovide, en 1777, qui détruisit vingt-sept boutiques, tant de marchands que d'entrepreneurs de spectacles, surtout parce que Nicolet et Audinot organisaient des représentations de théâtre.

En 1794, on a évalué à un millier le nombre des victimes, et il faut songer qu'il s'agissait du théâtre d'une petite ville de cinq ou six mille habitants. En 1778, à Saragosse, on compta 77 morts et 52 blessés; à Philadelphie, en 1829, 307 morts; à Carlsruhe, en 1847, 63 morts; à Brooklyn (New-York), en 1876, 283 victimes; enfin, à une époque rapprochée, en 18

ment, accompagnée d'une bonne, pour ré-chercher une parente; épouvantée, elle se précipite sur les cadavres, fermant les yeux à la vue de la main de sa servante...

A la Morgue

Dès midi, on transportait à la Morgue les cadavres des victimes non reconnues qui étaient restés la veille au poste de la rue Drouot.

LYON ET LE RHONE

Les Trois... Glorieuses.

Trois jours à peine nous séparant du moment où, par décret de M. le Préfet, les bonnes de brasserie ne devront plus s'attabler ni prendre des consommations avec les clients.

Le nombre des Morts

D'après les renseignements d'une heure du matin, le nombre des morts serait de soixante-troize.

LA REGION

LOIRE

Saint-Etienne. — Sapeurs-Pompiers.

Les maîtres tailleurs de la ville de Saint-Etienne qui désiraient soumissionner pour la fourniture de la grande et de la petite tenue des sapeurs-pompiers, sont invités à prendre connaissance des clauses du cahier des charges ainsi que des échantillons déposés à la mairie.

Roanne. — Le pétrole.

Un jeune homme de vingt-cinq ans, valet de pied chez M. P., place de la Voirie, à Roanne, a commis, hier, l'imprudence de mettre du pétrole dans une lampe en se tenant à côté d'une cheminée.

DERNIER ÉCHO

L'ÉLECTION DE NEUVILLE

C'est fait, désormais 1,996 républicains seront représentés au Conseil général par l'élu de 1,535 réactionnaires, et cela grâce à l'ambition néo-Colomb, candidat qu'on a vu...

Audience du 28 mai

VOL QUALIFIÉ

Le nommé Dumas âgé de 18 ans et ayant déjà deux condamnations à son actif fut arrêté le 6 février 1887, en flagrant délit de vol qualifié commis au préjudice du sieur Odin, rue de Condé 23.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

CABINET OPPORTUNISTE

Paris, 28 mai. M. Rouvier, en quittant le Palais-Bourbon, est rentré chez lui, à Passy, où il avait convoqué une vingtaine de ses amis politiques.

REUNION PUBLIQUE

Hier a eu lieu salle Aubert, à la Croix Rouge la conférence donnée par le docteur Susini qui avait pris pour sujet l'anniversaire de la semaine sanglante.

REPUBLICAINS SOCIALISTES DE LYON

La Commission de vigilance des républicains socialistes de Lyon informe tous les citoyens qu'une grande réunion publique aura lieu aujourd'hui 29 mai, à huit heures du matin, salle de la Boule-d'Or, avenue des Ponts.

LAFFAIRE PALMARINI

Après délibération du conseil de l'ordre des avocats de Lyon, M. Palmarini a été rayé du barreau.

ARRESTATION PAR VOL

Rosset, rue Mazenod, 95, a été écroué hier, à 10 heures du soir pour vol de dix kilos de pain au préjudice de M. Haillot, boulanger, rue des Célestins, 3.

FOUILLES A L'OPERA-COMIQUE

Paris, 28 mai. Les fouilles à l'Opéra-Comique ont continué pendant toute la nuit dernière et la journée. Jusqu'ici 72 cadavres ont été découverts, en outre trois blessés sont morts à l'hôpital le la Charité; il est certain qu'un grand nombre de victimes sont ensevelis sous les décombres, car une puanteur cadavérique commence à infecter tout le quartier.

LE GRISOU EN ANGLETERRE

Londres, 28 mai. A midi on avait retiré 140 mineurs dont un mort du puits d'Udston où a eu lieu l'explosion de grisou.

ECHOS DES THEATRES

Concerts-Bellecour. — Ce soir vendredi 29 mai 1887, à 8 heures 1/2, grand concert.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Tannerie, corroierie, Prévoyance Lyonnaise. — Dimanche, 29 mai, versant des cotisations mensuelles de 1 heure à 8 heures chez Madame Teyr, rue Pierre Corneille, 168, samedi soir à Villeurbanne un collecteur recueillera les cotisations de 6 heures à 8 heures à la Cuisine de Villorbanne.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Température. — Lyon, 28 mai, dix heures du matin. Le maximum barométrique est actuellement sur la Norvège; et une zone de basses pressions recouvre toute l'Europe centrale et occidentale.

COUR D'ASSISES DU RHONE

Présidence de M. le Conseiller Boyer. Audience du 27 mai 1887. Le jury ayant rapporté un verdict négatif, Veltard et nous avons parlé hier à été mis en liberté.

REVUE FINANCIERE DE LA SEMAINE

Nous exprimions, la semaine dernière, l'espoir que la crise ministérielle serait de courte durée; il n'a pas été ainsi, car aujourd'hui encore, il n'y a aucune combinaison définitive arrêtée.

BOURSE DE PARIS

Paris, 28 mai. Les consolidés nous arrivent en avance de 1/16 à chacune des cotes, soit avec une hausse de 1/8 pour la journée, à 103 9/16.

BOURSE DE LYON

Lyon, 28 mai. Les tendances sont excellentes ce matin; on espère que la crise ministérielle prendra fin aujourd'hui.

MAISON DE CONFIANCE

OUVERTURE D'UN NOUVEAU RAYON 2 F. 260 MEUBLES ET TABLES toutes formes et nuances ARTICLES SUPERIEURS 3 F. 60 Très soignés garnitures riches ARTICLES RICHES 7 F. 60 SOIE ET PAILE

SATIN PAPIER-CIGARETTE DE LUXE

Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est L'Alcool de Menthe DE RICQLÈS

REFUSER LES IMITATIONS

MALADIES SECRÈTES

MAISON D'ACCOUCHEMENT

Mme FOURET, 111, avenue de Savoie, sage-femme de 1re classe, élève de la Faculté de Médecine de Lyon.

TIENT DES PENSIONNAIRES

Notre journal, le 28 mai, a été mis en liberté.

CHAPELLERIE POPULAIRE

14, Rue de la Barre, et 14, rue Terme

MAISON DE CONFIANCE

OUVERTURE D'UN NOUVEAU RAYON 2 F. 260 MEUBLES ET TABLES toutes formes et nuances ARTICLES SUPERIEURS 3 F. 60 Très soignés garnitures riches ARTICLES RICHES 7 F. 60 SOIE ET PAILE

SATIN PAPIER-CIGARETTE DE LUXE

Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est L'Alcool de Menthe DE RICQLÈS

REFUSER LES IMITATIONS

MALADIES SECRÈTES

MAISON D'ACCOUCHEMENT

Mme FOURET, 111, avenue de Savoie, sage-femme de 1re classe, élève de la Faculté de Médecine de Lyon.

TIENT DES PENSIONNAIRES

Notre journal, le 28 mai, a été mis en liberté.

CHAPELLERIE POPULAIRE

14, Rue de la Barre, et 14, rue Terme

MAISON DE CONFIANCE

OUVERTURE D'UN NOUVEAU RAYON 2 F. 260 MEUBLES ET TABLES toutes formes et nuances ARTICLES SUPERIEURS 3 F. 60 Très soignés garnitures riches ARTICLES RICHES 7 F. 60 SOIE ET PAILE

SATIN PAPIER-CIGARETTE DE LUXE

Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est L'Alcool de Menthe DE RICQLÈS

REFUSER LES IMITATIONS

MALADIES SECRÈTES

MAISON D'ACCOUCHEMENT

Mme FOURET, 111, avenue de Savoie, sage-femme de 1re classe, élève de la Faculté de Médecine de Lyon.

TIENT DES PENSIONNAIRES

Notre journal, le 28 mai, a été mis en liberté.

SPECTACLES ET CONCERTS

Théâtre des Célestins. — Bureaux 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4. — Joséphine vendue par ses sœurs, opéra bouffe en trois actes, musique de Victor Rogée. — Une école de Visite, comédie en un acte.
Kiosque de Bellecour. — Direction A. Luigini. — Tous les soirs, concert. Mardi et vendredi, 1 franc. Les autres jours, 50 centimes.
Gambetta des Arts, rue de la République, n° 81. — Tous les soirs spectacle concert.
Folies-Bergère. — Le dimanche, bal de sept heures à minuit; les dimanches, de deux heures à six heures, et les mardis et jeudis, de sept à onze heures, patinage avec orchestre.
Théâtre Original (passage de l'Argue). — Tous les soirs, spectacle technique par une parade.
Concert le Progrès (192, rue Garibaldi). — Samedi, dimanche et jeudi, à sept heures et demie, concert varié. — Entrée libre.
Théâtre Guignol de la Guillotière, 25 Basserie Bellard, cours Gambetta, 25

Tous les soirs, à huit heures, spectacle varié.
Caveau des Célestins (Théâtre Guignol). — Tous les dimanches et fêtes, grand représentation.
Théâtre Guignol (rue Port-du-Temple). — Tous les soirs, spectacle varié.
Panorama de Reischaffen. — Visible tous les jours.
Théâtre Joli. Spectacle tous les jours.

BOURSE DE LYON

Table of stock prices for Lyon, including various bonds and shares like 'FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS', 'Obligations', and 'Actions'.

OBLIGATIONS
Ville de Lyon. 98 ..
V. de Paris 85.5 ..
V. de Paris 71. 395.50 ..
V. de Paris 75. 314 ..
V. de Paris 76. 512.25 ..
Foncière 77.
Foncière 79.
Foncière 83.1. 450 ..
Foncière 85.3. 480 ..
Communaux 79. 480 ..
Communaux 80.
R.-et-L. 400.
P.-L.-M.
P.-L.-M. 1866. 388.50 ..
Midi nouv.
Est algér. 300 ..
Dombes S.-E.
Dombes nouv. 377 ..
Ch. de Rhod.
Mont. d'Alger 4% ..
Autriche 1% hyp. 398.50 ..
2% hyp.
Pampel. obl. sp.

BOURSE DE PARIS

Table of stock prices for Paris, including 'Précédente Cote', 'VALEURS', and 'PREMIER DERNIER COURS'.

CONDITION DES SOIES ET LAINES DE LYON

Table showing conditions for silks and wools in Lyon, with columns for 'NOMBRE', 'SORTES', 'FRANCS', 'PESAGE', 'LAINES', 'SOIES'.

CONDITION DES SOIES D'AUBENAS

Table showing conditions for silks in Aubenas, with columns for 'NOMBRE', 'SORTES', 'FRANCS', 'PESAGE', 'LAINES', 'SOIES'.

CONDITION DES SOIES DE SAINT-ETIENNE

Table showing conditions for silks in Saint-Etienne, with columns for 'NOMBRE', 'SORTES', 'FRANCS', 'PESAGE', 'LAINES', 'SOIES'.

BALLOTS PESÉS

Table of weighed bales, including '1 Org.', '2 Tra.', '3 Div.', 'Ouvrées', 'Grèges', 'Moulines', 'Décreusage'.

CONDITION DES SOIES D'AUBENAS

Table showing conditions for silks in Aubenas, with columns for 'NOMBRE', 'SORTES', 'FRANCS', 'PESAGE', 'LAINES', 'SOIES'.

CONDITION DES SOIES DE SAINT-ETIENNE

Table showing conditions for silks in Saint-Etienne, with columns for 'NOMBRE', 'SORTES', 'FRANCS', 'PESAGE', 'LAINES', 'SOIES'.

Etude de M° FORE, avoué à Lyon, rue Tupin, 34
VENTE SUR FOLLE ENCHÈRE
Après conversion
En l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon
En deux lots séparés avec enchères générales

Etude de M° FORE, avoué à Lyon, rue Tupin, 34
VENTE VOLONTAIRE
SUR PUBLICATIONS JUDICIAIRES
ENSUITE DE CONVERSION
En l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon,
EN UN SEUL LOT
D'IMMEUBLES

Etude de M° FORE, avoué à Lyon, rue Tupin, 34
VENTE SUR LICITATION
En l'audience des Criées du Tribunal civil de Lyon
D'UNE JOLIE
PROPRIÉTÉ
SISE A LYON

PHARMACIE DU DOCTEUR DUPRÉ
PHARMACIEN DE 1re CLASSE
14, Place des Terreaux (Palais Saint-Pierre) LYON
Elle comprend :
1° Toute la Pharmacie dosimétrique et dynamométrique (la seule qui soit rationnelle, scientifique, et partant de l'avenir);
2° Toute la Pharmacie ordinaire, avec ses accessoires;
3° Le Dépôt de toutes les Spécialités, avec forte remise;
4° Les Spécifiques et les Méthodes, entre autres, électro-dynamiques du Docteur Dupré, à succès des plus remarquables (Médaille d'or et d'argent dans les Affections et Maladies des organes et appareils respiratoires, digestifs, génito-urinaires des deux sexes, musculéo-nerveux, etc., charbon, hystérie, affections de régimes, stérilité, obésité, diabète, rhumatisme, albuminurie, etc.)
Consultations de Cabinet, à Domicile et par Correspondance.
N. B. — Celles de Cabinet gratuites.

LE VÉRITABLE
SIROP DE BOCHET IODÉ DE BERTRAND AÎNÉ
Neutralise et élimine les virus qui corrompent le Sang,
Furite les humeurs dont il chasse l'acreté et répand dans tout l'organisme la vigueur
et le bien-être.
GUÉRISON CERTAINE
DES DARTRES, ECZÉMAS, de toutes LES
MALADIES DE LA PEAU
ET AFFECTIONS QUI ELLES ENGENDRENT
usage chaque année, en printemps et à l'automne
de ce médicament, 40 ANNÉES DE SUCCÈS
Constatés par milliers lettres remerciements ou procès-verbaux.
Demi flacon, 2 fr. 50. — Flacon, 5 fr. — Litre, 10 fr. — franco, 75 cent. en sus.
S'adresser Pharmacie Bertrand aîné, FAUTZELER successeur, 21, place Bellecour, LYON et dans les Pharmacies.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
En vertu d'autorisation de justice.
Adjudication par le ministère de M° RAGIS, avoué, savoir :
Le Samedi 4 juin 1887
à deux heures de l'après-midi, à Grenoble, rue Vaucanson, 3, en l'étude de M° RAGIS
LES BAINS MAGNIFIQUES
RICHEMENT MEUBLÉS
Ces Bains (Villars) sont situés au centre d'Uriage-les-Bains (Isère), et contiennent l'établissement thermal. Elles occupent, avec leurs dépendances, une superficie de 1,383 mètres carrés.
Mise à prix. 55,000 francs
Le Dimanche 5 juin 1887
à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville de Vienna, en la salle des adjudications.
UNE MAISON ENTIÈRE
Située à Vienne (Isère), rue des Orfèvres, n° 2, ayant caves, rez-de-chaussée, 1er, 2e et 3e étages.
Revenu : 1,200 fr.
Mise à prix. 15,000 francs
S'adresser, pour les renseignements, à Grenoble, à M° RAGIS, notaire, dépositaire du cahier des charges, et, pour visiter les immeubles, sur les lieux.

M° JOURDAN LYON, cours Gambetta, 38
ACCOCHEUSE TRAITEMENT SPÉCIAL
des Maladies des dames, dites Dérangements, Chutes de matrice, Inflammations intestinales, Symptômes, Gonflements du ventre, Maux de reins, Digestions difficiles.
Cabinet de 9 à 11 heures et de 1 à 4 heures.

VENTE AU DÉTAIL ET EXPÉDITION AU DEHORS
DE TOUTES LES
EAUX MINÉRALES NATURELLES
FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES
ENTREPOT GÉNÉRAL : Pharmacie des Célestins
5, place des Célestins, angle de la rue des Archers
— LYON —
E. MAUGUIN, Successeur de A. SANTENA
PASTILLES DE VICHY ET DE VICHY
Seuls pour Bains et pour Boissons. — Seuls de Carlsbad et de Plombières
Dépôt unique, à Lyon, des Produits et Médicaments au Gluon pour les Diabétiques, de la maison DURAND-LAPORTE, de Toulouse.

A LA PETITE MIONNE
21, Rue Terme, 21 — LYON
IMMENSE CHOIX
DE
CHAPEAUX GARNIS
POUR DAMES ET FILLETTES
DEPUIS 3 F. 60
Haute Nouveauté
Les commandes sont livrées dans les 24 h.
Seule Maison vendant au détail le prix du gros
N'A PAS DE SUCCURSALE
VIENT DE PARAÎTRE
LE VADE MECUM
DE
L'OFFICIER D'INFANTERIE
En route, très utile, en campagne
Par G. LENOIR, Lieutenant au 121e de ligne
Ouvrage de 270 pages, format de poche, relié en toile anglaise
Le Vade-mecum constitue une véritable encyclopédie des connaissances militaires pratiques nécessaires aux officiers d'infanterie. Absolument au courant des derniers règlements, y compris les récentes instructions sur le combat, il dispense les officiers de rechercher et de territorialiser d'emporter tout autre livre pour les périodes d'instruction.
Prix : 4 fr.; — 4 fr. 25 franco par la poste.
LIBRAIRIE S. PELLETIER, 93, cours Lafayette, LYON

LA TRIBUNE
Est en vente dans tous les kiosques de Lyon et chez tous les marchands de journaux
IMPRIMERIE NOUVELLE
ASSOCIATION SYNDICALE DES OUVRIERS TYPOGRAPHES
Lyon
Rue Ferrandière, 52
Et rue Palais-Grillet, 9
Labours
Registres, Catalogues
Livrets de Société
Circulars
Tariifs, Programmes
Prix courants
SPÉCIALITÉ D'AFFICHES
DE TOUS FORMATS
TRAVAUX COMMERCIAUX ET ADMINISTRATIFS
IMPRESSIONS DE LUXE ET DE FANTAISIE

Flamberge au Vent!
PAR
E. VAUQUELIN & AYRAUD-DEGEORGE
DEUXIÈME PARTIE
LA COMTESSE BLANCHE
XV
LES « PARCHEMINS » DU MARQUIS DE TIRECHAPPE
Claude, en apparence au moins, était impassible. Quelque brave qu'il fut pourtant, la matière s'insurgeait en lui contre l'être moral; tout son corps frémissait à la vue des innombrables instruments de supplice qui tapissaient le caveau.
Le cliché de la salle était occupé par une couchette en pierre qu'avait lentement usés les sobresauts et les contorsions des malheureux qui s'y étaient étendus. Tout à côté, près du mur, on voyait une longue pièce de bois portée sur deux pieds, taillée en triangle, identiquement semblable à ces supports sur lesquels selliers et palefreniers déposent les harnachements; des poids de plomb munis de courroies étaient rangés tout autour. C'était le chevalet.

Au plafond, près d'une longue corne de bouff, appareil indispensable du supplice de l'eau, une poulie munie de cordes avait été scellée, qui servait à l'estrapade.
Cette boîte, en forme de haut cerceau où, sur une étroite sellette, se posaient quatre planches percées de trous et plusieurs coins de bois, accompagnés d'un maillet, c'était le terrible brodequin sous sa forme rudimentaire.
Ces fers emmanchés de chêne, déposés auprès du fourneau, étaient employés pour la marque. Ces tenailles énormes, ces larges cuillères encor à moitié pleines de plomb fondu, de résine et de seufre, servaient au supplice des récidives. Peut-être avaient-elles rempli leur sinistre office quelques jours auparavant, sur le corps effroyablement mutilé de François Ravallan.

note une vive tension d'esprit, la flamme bleue qui voltigeait sur les charbons ardents du brasier. Sauver Lusinac, telle était la première pensée de Claude; éviter la question, esquivé la torture, telle était sa seconde préoccupation. Mais, pour atteindre ce double but, comment faire?
Il en était là de ses réflexions quand, par hasard, son regard tomba sur l'homme à la cagoule. L'examina avec attention.
— J'ai vu cette tournure là quelque part, se dit-il. Oui, cette attitude penchée, ce corps efflanqué, ces mains fibreuses qui froissent la manche de la robe avec impatience, j'ai vu tout cela; mais où; voilà ce que je ne puis me rappeler.
L'homme masqué, sur ces entrefaites, s'était rassis dans son siège de pierre. Le président échangea quelques mots avec le tortionnaire, et maître Benoît Croulebeuf se mit en devoir d'accomplir sa fonction. Il saisit Claude, le garrant solidement, avec des sangles de cuir, l'attacha sur la couchette, assis, le buste droit, et lui enleva en un tour de main, l'un de ses souliers et l'un de ses bas.
Claude le regardait faire, ne sachant encore quel supplice, du feu ou du brodequin, lui était réservé.
Maître Croulebeuf plongea la main dans un coffre et en retira un objet bizarre, qui excita la surprise de l'accusé. Cela présentait la forme d'un bas et l'apparence d'une baudruche. En réalité, c'était bien un bas, mais un bas en parchemin. On y introduisit la jambe nue de Tirechappe, qui s'y trouva fort à l'aise, cette chausse d'un nouveau genre étant de beaucoup trop large.

grand baquet plein d'eau et le tira à lui péniblement. Il y plongea la jambe de Tirechappe chauscée du bas de parchemin.
— Jusqu'ici, pensa le patient, voilà qui va bien. Mais je veux être pendu, — ce qui arrivera infailliblement tôt ou tard, — si je comprends quelque chose à tous ces apprêts.
Silencieux et indifférent, les trois greffiers causaient entre eux; le greffier tailleur méthodiquement sa troisième plume. L'homme à la cagoule regardait avec une attention soutenue, à travers les trous du masque noir qui lui couvrait la face.
Dix minutes environ se passèrent ainsi. Alors le tortionnaire retira le baquet plein d'eau et l'éloigna du lit de la question. L'humidité avait détendu le parchemin; la jambe de Tirechappe s'agitait librement dans le bas dont on l'avait revêtu.
La surprise du patient, qui comprenait de moins en moins l'on en venait à lui dire, était à son comble. Ce singulier bain de pied n'avait rien de commun avec les différents modes de question dont il avait ouï parler.
Le petit président rondet et guilleret prit alors la parole :
— Accusé Tirechappe, dit-il d'une voix qui s'éleva de rendre d'une voix, voulez-vous enfin dire la vérité?
— La vérité? mais je l'ai dite fit l'aventurier.
— Nom du Dieu vivant, reprit le magistrat, je vous somme de répondre à mes interrogations comme vous répondrez au tribunal du Seigneur. Etes-vous Claude Annebault?
— Tirechappe ne répondit pas.
— Nêtes-vous pas né à Nézac, et votre mère n'a-t-elle pas élevé Philippe-Amaury-Gilbert de Lusinac, comte de la Vergne, présentement détenu au château royal de la Bastille-Saint-Antoine, sous la prévention de rébellion, haute trahison, conjuration contre la divine autorité de Sa Majesté le roi et crime de lèse-majesté?
— Même silence dédaigneux de la part de Tirechappe.
— Etiez-vous mêlé aux trames dudit sire de Lusinac?
— Je ne sais pas même ce que vous voulez dire, fit Claude.
— Saviez-vous qu'il partageait l'exécration et diabolique hérésie de Calvin?
— Je le savais assurément. Qui donc l'ignora à Paris?
— Avez-vous connaissance que Gilbert de Lusinac ait fait usage de ces images de cire que, malgré notre vigilance, fournissent les serciers et qui, piquées au cœur, font mourir les personnes contre lesquelles sont dirigées ces maléfices condamnables?
Claude regarda le président d'un air railleur et resta bouche close.
— Enfin, vous avez eu, en Flandre, quelques relations avec le comte de Lusinac de la Vergne?
— Non, mille fois non! s'écria Tirechappe impatient.
— Maître Croulebeuf, dit le président, faites votre devoir.
Le questionnaire saisit avec des pinces le fourneau chauffé à blanc et l'apporta de la jambe de Tirechappe, couverte du bas de parchemin.
Le brasier était incandescent. Des argettes blanches, rouges et bleuâtres jaillissaient des tisons enflammés. Sans l'immersion préalable de sa jambe, Claude n'eût pu tolérer l'excèsive chaleur qui se dégageait du fourneau.
Le bas de parchemin fumait et se desséchait. Les craquements qui s'en échappaient indiquaient qu'il se contractait rapidement sous l'influence du feu.

mandait toujours où tendait cette étrange expérience.
Il n'attendait pas longtemps le mot de la terrible énigme.
Le parchemin se rétrécissait à vue d'œil. Bientôt l'aventurier sentit l'étreinte du bas qui emprisonnait sa jambe.
Maître Croulebeuf rapprocha le fourneau. Le parchemin grésilla, étreignit le membre sur lequel il s'appliquait, écrasa le pied, comprima les muscles, arrêta la circulation du sang, meurtrit la chair.
Une horrible douleur arracha à Claude un long soupir. — le premier, puis un cri étrange qu'il s'efforça vainement de contenir.
Le tortionnaire éloigna le fourneau.
— Avouez-vous? demanda le président, qui suivait avec un vif intérêt toutes les phases de la torture.
— Non, fit Tirechappe, qui, en ce moment suprême, vit passer devant ses yeux l'image de son compagnon d'enfance étendu tout sanglant sur un grabat de prison.
Le président de la Chambre ardente fit un signe; alors le questionnaire rapprocha le brasier et, saisissant la jambe de Claude, la présenta sous toutes ses faces au souffle brûlant de la flamme.
Une nouvelle contraction du parchemin, produisant une souffrance nouvelle, fit gémir lamentablement Claude Tirechappe.
(A suivre.)